

**DÉLIBÉRATION N°DL20230168 DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 24/11/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (jusqu'à 23h) ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 20h30) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 21h50) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h08) ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER

**ABSENTS REPRÉSENTÉS**

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à partir de 23h)  
Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Raphaël BERNOU (à partir de 20h30)  
Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à M. Luc CHEVALLIER (à partir de 21h50)  
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à partir de 23h08)  
M. Philippe PARET a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE  
Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Gilles GRECO

**SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION**

M. Bruno CHANGEAT.

**ACTION CULTURELLE - CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LES ASSOCIATIONS ARTE DIEM, ATOUT MONDE ET RHINO JAZZ(S) FESTIVAL - RENOUVELLEMENT**

**Mme Sandrine FRANÇON** expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond, soucieuse d'une vie culturelle riche et dynamique, souhaite renouveler les conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations Arte Diem, Atout monde et Rhino Jazz(s) Festival qui arrivent à terme le 31 décembre 2023.

Les projets de conventions définissent les conditions dans lesquelles la commune de Saint-Chamond et ces associations unissent leurs efforts pour atteindre des objectifs partagés et précisent les moyens octroyés par la ville à ces associations pour la réalisation de ces derniers.

Les présentes conventions sont établies pour une durée de trois ans soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** la conclusion des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations Arte Diem, Atout monde et « Rhino Jazz(s) Festival » pour une période de 3 ans, à compter du 1er janvier 2024,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ces conventions et tout document s'y rapportant,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes au budget de l'exercice 2024 et suivants, sous réserve de l'inscription effective des crédits correspondants.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 05/12/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Bruno CHANGEAT

*Date de mise en ligne 12 décembre 2023*